

DELIBERATION
5 / 30-01-24 / C

Le 30 Janvier 2024

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni à 19h à Eure en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Serret, Président

Objet CRTE - avenant n°1 pour mise à jour du tableau de suivi du Contrat de Réussite de la Transition Ecologique (mise à jour du tableau de suivi)

Membres en exercice :	60	Quorum :	31
Membres présents :	38	Membres représentés :	7

Date de convocation : 16 janvier 2024

PRESENTS :

MIMES DUBOIS C., CHALEAT R., BRUNIAU S., MARION C., MANTONNIER N., VIALON AL., BILBOT E., GEAY MC., JACQUOT C., BRUN F., MOULINS-DAUVILLIERS G., MRS CHAGNON JM., CARRERES B., GAGNIER G., VALLON C., CHAREYRON G., RIBIÈRE P., ESTEOULLI R., FERRET J., ARNAUD R., CAILLÈT C., BONNET C., BOUCHET JL., FAYARDE, CHABERT C., CHAVE P., FAURE JF., AURIAS C., AUDEMARD N., COURTIAL G., DESSENNE M., PEYRET JM., SAYN L., ROUX G., COTTON D., GILLES D., LOMBARD F., D'HEROUVILLE C.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

MIMES BERNARD E., DAMBRINE F., FLICK J., ZONTINI E., GRANGEON S., MRS MANTONNIER L., JAVELAS F.

2 ABSENTS EXCUSES :

MRS CROZIER G., VILLIOI D.

A été désigné secrétaire de séance : Monsieur Robert Arnaud

Dans le cadre de l'enjeu 2 : « Dépasser la logique de transition et maîtriser les ruptures pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques » du projet de territoire.

Monsieur le Président rappelle que depuis décembre 2021, la CCVD, l'Etat et le Conseil départemental ont signé un nouveau dispositif contractuel : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Renommé depuis Contrat de Réussite de la Transition Ecologique, pour appuyer l'orientation transition, ses finalités restent globalement les mêmes :

- Accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires.
- Simplifier et unifier les dispositifs de contractualisation existants entre l'Etat et les collectivités.

Après une phase opérationnelle marquée, permettant d'accompagner des actions concrètes dès 2021 en lien avec la reprise de l'activité économique, il est désormais demandé aux territoires de se projeter dans le temps long, dans une logique de cohérence et durabilité.

Pour ce faire, à la demande des services de l'Etat, un inventaire des projets intercommunaux et communaux a été réalisé sur l'année 2023. Celui-ci a permis de construire un nouveau protocole financier joint à la présente délibération et constituant l'avenant n°1 à la convention CRTE.

Ce protocole pourra être mis à jour annuellement jusqu'à la fin du mandat pour intégrer de nouveaux projets.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG en date du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique,

VU la convention d'initialisation du contrat de relance et de transition écologique signée entre la CCVD, l'Etat, le département de la Drôme en date du 19 mai 2021

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Ecosite – 96, rondes des alisiers – CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20240130-5-30-01-24-C-DE
Date de télétransmission : 15/02/2024
Date de réception préfecture : 15/02/2024

DELIBERATION
5 / 30-01-24 / C

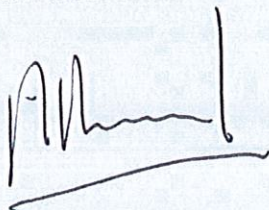
VU la convention initiale signée par les parties le 17 décembre 2021 et définissant les modalités de mise œuvre du CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE,

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Valide le protocole financier
- Valide l'avenant à la convention CRTE
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette délibération

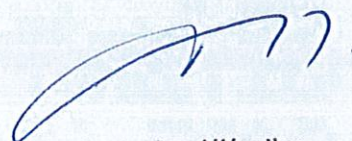
Le Secrétaire de séance

Robert ARNAUD



Le Président

Jean SERRET



Par délégation
Le vice-président

BOUVIER Jean Marc

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Certifié exécutoire
Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le :

13 FEV. 2024

CONTRATS POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Avenant N°1
Année 2024

Entre :

Le Préfet de la Drôme, Monsieur Thierry DEVIMEUX

la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, représentée par son Président, Monsieur Jean SERRET, autorisé à signer le présent avenant par délibération du conseil communautaire en date du 30 janvier 2024,

et le Conseil départemental de la Drôme, représenté par sa Présidente, Madame Marie-Pierre MOUTON, autorisée à signer le présent avenant par délibération de la commission permanente le 12 février 2024.

Vu la convention initiale signée par les parties le 17 décembre 2021 et définissant les modalités de mise oeuvre du CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE,

Il est convenu ce qui suit :

Le point IV Protocole financier est modifié comme suit :

Intitulé de l'opération	Porteur projet	Montant opération (€ HT)		Dotation (DSIL, DETR...)		Financement Etat		Financement EPCI		Financement Conseil départemental		Financement Conseil régional		Autres financements	
		Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
Cuisine centrale intercommunale	CCVD	1 561 619	23,9%	372 448	23,9%	483 459	31%	229 330	14,7%	80 000	5,1%	396 381	25,4%		
Maison de service Public de la Gervanne	CCVD	1 741 960	25%	435 490	25%	608 078	34,9%	348 392	20,0%	160 000	9,2%	190 000	10,9%		
Bâtiment économique (Saou)	CCVD	968 831		133 988	18,1%	604 462	81,9%	389 312	12,3%			558 465	17,7%		
Crèche Grane (Opalines)	CCVD	3 161 481		824 280	26,1%	1 389 423	43,9%	47 236	16,4%	47 236	16,4%				
Crèche mobile	CCVD	288 091				57 618	20%	47 236	16,4%						
Création de jardin partagés sur Livron sur Drôme	CCVD	118 000				65 670	55,7%	19 830	16,8%						
Développement de la culture sur le territoire par la construction de locaux permettant d'ouvrir au territoire la gare à coulisse (phase 1)	CCVD	1 862 872	48,3%	700 000	48,3%	381 792	20,5%	350 000	18,8%	200 000	10,7%	31 080	1,7%		
Développement de la culture sur le territoire par la construction de locaux permettant d'ouvrir au territoire la gare à coulisse (phase2)	CCVD	1 000 000	70,0%	700 000	70,0%	300 000	30%								
Prévention et trti à la source des biodéchets	CCVD	820 000	49,5%	406 000	49,5%	414 000	50,5%								
Développement du réseau de covotrage sur la CCVD	CCVD	38 800	30,0%	11 640	30,0%	7 760	20,0%					19 400	50,0%		
Etude de faisabilité pour un projet éolien 100% public à Grane	CCVD	700 000													
Le schéma directeur des énergies renouvelables	CCVD	80 000													
Les projets des chaufferies bois des communes (contrat de chaleur)	CCVD														
SDED + ADEME															
CCR ADEME															
Plateforme de stockage et séchage bois énergie (étude de faisabilité -)	CCVD	40 000													
Investissement dans les infrastructures Agro-écologiques hors périmètres du maraîchage de la biodiversité	CCVD														
Investissement dans les cuisines satellites de la cuisine centrale	CCVD														

Accusé de réception en préfecture
026-26200252-20240130-530-01-24-C-DE
VAL de Drôme en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ
Date de réception en préfecture : 15/02/2024

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Le Préfet de la Drôme et le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée

L'ensemble des autres éléments restent inchangés

Signé à _____ le _____

M. le Préfet

Le Président de l'EPCI

La Présidente du Conseil Départemental

Intitulé de l'opération	Porteur	Montant opération € HT	Dotation (DSIL, DETR...) €	Financement Etat		Financement EPCI		Financement Conseil départemental		Financement Conseil régional		Autres financements (dont autorisations)		
				Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	
Réhabilitation thermique du bâtiment scolaire accueillant la garderie périscolaire et une classe maternelle	Eurre	347 970	121 843	35 %	16 882	4,9 %	100 837	29,0 %	34 000	9,8 %	74 408	21,4 %	48 000	40,0 %
Désimperméabilisation cours d'école et changement de chaudière fioul	Saou	120 000	24 000	20,0 %	24 000	20,0 %	24 000	20,0 %	24 000	20,0 %	48 000	40,0 %	48 000	40,0 %
Remplacement de chaudière fioul	Saou	71 000	17 750	25,0 %	28 400	40,0 %	574 426	50,0 %	140 000	12,2 %	227 765	20 %	24 850	35 %
Création d'une salle multiactivité BEPOS	Saou	1 145 987	203 796	17,8 %	574 426	50,0 %	140 000	12,2 %	227 765	20 %	24 850	35 %	24 850	35 %
Réhabilitation porterie Clousclat - espace de vente et installation d'une chaudière à bois et ses radiateurs (3ème tranche)	Clousclat	770 931	195 733	25,4 %	30 479	4,0 %	324 778	42,1 %	36 721	4,8 %	183 220	23,8 %	183 220	23,8 %
4ème tranche réhabilitation porterie de Clousclat	Clousclat	350 000	87 500	25,0 %	140 000	40,0 %	17 500	5,0 %	105 000	30 %	105 000	30 %	105 000	30 %
Organiser les cheminements doux et sécuriser tous les déplacements et redonner vie à un bâtiment communal	Suze	800 000	200 000	25 %	16 000	2,0 %	220 000	27,5 %	174 000	21,8 %	190 000	23,8 %	190 000	23,8 %
Organiser et sécuriser les cheminements doux dans la traversée du village et les espaces publics	Soyans	506 016	101 203	20,0 %	33 482	6,6 %	161 781	32 %	45 452	9 %	164 098	32,4 %	164 098	32,4 %
Extension du réfectoire et de la cuisine de l'école pour un fonctionnement en circuit court	Soyans	164 608	31 837	19,3 %	1 000	0,6 %	83 534	50,7 %	15 461	9,4 %	32 776	20,0 %	32 776	20,0 %
Rénovation énergétique du groupe scolaire élémentaire JI Rousseau	Loriol	3 550 834	1 775 417	50,0 %	710 166	20,0 %	355 083	10,0 %	710 166	20,0 %	710 166	20,0 %	710 166	20,0 %

* projets non engagés à date